



Madame, Monsieur,

Nous vous rappelons que pour valider votre adhésion à la Charte 2025, vous devez :

- → avoir participé à une des réunions régionales d'informations 2025
- → compléter et satisfaire le présent guide d'autoévaluation
- → participer à l'enquête parcellaire Arvalis/Germ Services (avec la mise à disposition obligatoire d'une parcelle, d'un échantillon d'épis un mois environ avant récolte, et d'un échantillon collecté à la récolte)
- → accepter toute demande d'audit venant de l'Association et avoir soldé les écarts consignés lors des précédents audits.
- → renvoyer la demande d'adhésion 2025 visée et accompagnée du règlement

Les questions signalées 🚿 doivent être maîtrisées pour être agréé.

→ A noter :

Pour toute réponse « non concerné, merci d'indiquer **la raison** dans la zone observation.

Date limite de réception des dossiers d'adhésion

31/08/2025

Nous vous remercions par avance.

Le Responsable de la Commission d'Agrément Charte MAISICA DE BAYONNE - Xavier GUIHARD

1.	SOCIETE - Adresse, CP et Ville *
2.	DIRECTION - Nom, prénom, adresse mail et téléphone
3.	QUALITE - Nom, prénom, adresse mail et téléphone *
SI	EMENCES - Achats
4.	Concerné par les achats de semences ? * Une seule réponse possible. Oui Passer à la question 5 Non Passer à la question 10
	EMENCES - Achats our chaque point, merci d'indiquer votre niveau de maîtrise :
5.	Référencement fournisseurs * Liste des établissements semenciers par campagne
	Une seule réponse possible. Maîtrisé Non maîtrisé Non concerné

6.	Bilan par variété *
	Bilan des volumes achetés (doses) par variété
	Une seule réponse possible.
	Maîtrisé Martisé
	Non maîtrisé
	Non concerné
7.	Numéro de lot *
	Liste des numéros de lots des semences achetées
	Une seule réponse possible.
	Maîtrisé
	Non maîtrisé
	Non concerné
8.	Vérification pureté
	Vérification du caractère conventionnel des semences achetées
	Une seule réponse possible.
	Maîtrisé
	Non maîtrisé
	Non concerné

9.	Observations
SE	EMENCES - Ventes
10.	Concerné par les ventes de semences ? *
	Une seule réponse possible.
	Oui Passer à la question 11
	Non Passer à la question 16
SE	EMENCES - Ventes
Po	our chaque point, merci d'indiquer votre niveau de maîtrise :
11.	Bilan par agriculteur *
	Document précisant les quantités (doses) et variété vendues par agriculteur
	Une seule réponse possible.
	Maîtrisé Maîtrisé
	Non maîtrisé
	Non concerné

12.	Bilan par variété *
	Document précisant les quantités vendues (doses) par variété
	Une seule réponse possible.
	Maîtrisé
	Non maîtrisé
	Non concerné
13.	Bilan par numéro de lot
	Gestion des numéros de lots de semences vendues
	Une seule réponse possible.
	Maîtrisé
	Non maîtrisé
	Non concerné
14.	Gestion des retours des semences
	Gestion nette des ventes de semences par numéro de lot
	Une seule réponse possible.
	Maîtrisé
	Non maîtrisé
	Non concerné
	Non concerne
15.	Observations

DISTRIBUTION AGRO FOURNITURES

Pour chaque point, merci d'indiquer votre niveau de maîtrise : 16. Mise en place d'un plan de communication sur la lutte contre le DATURA en conformité avec la réglementation en vigueur et les bonnes pratiques Une seule réponse possible. Maîtrisé Non maîtrisé Non concerné **PRODUCTEURS** 17. Êtes vous concerné par les engagements producteurs ? * Une seule réponse possible. Passer à la question 18 Oui Passer à la question 30 Non PRODUCTEURS - Engagements Pour chaque point, merci d'indiquer votre niveau de maîtrise :

ENGAGEMENTS DU PRODUCTEUR - ATTESTATION DE TRACABILITE

18.	Le document cite l'origine des semences *	
	cf. Modèle type engagement producteurs	
	Une seule réponse possible.	
	Maîtrisé	
	Non maîtrisé	
	Non concerné	
19.	Le producteur s'engage à conserver jusqu'à la livraison de la récolte de l'année suivante les étiquettes et/ou les factures et/ou tout document donnant la possibilité de tracer l'origine des semences	*
	Une seule réponse possible.	
	Maîtrisé	
	Non maîtrisé	
	Non concerné	
20.	Le producteur s'engage à respecter les règles d'isolement avec les maïs spéciaux (maïs semence, maïs doux, maïs bio, maïs waxy, etc)	*
	Une seule réponse possible.	
	Maîtrisé	
	Non maîtrisé	
	Non concerné	

21.	Le producteur s'engage à accepter un audit documentaire de son organisme de * collecte
	Une seule réponse possible.
	Maîtrisé
	Non maîtrisé
	Non concerné
22.	Le livreur de maïs sec, prestataire séchage/stockage, s'engage à vérifier la *
	conformité "Classe A" du maïs réceptionné et à faire remplir les engagements producteurs.
	Attention! Dans le cas de sous traitance séchage et/ou stockage, le producteur livreur de maïs sec s'engage à vérifier l'origine des semences, au même titre qu'un organisme stockeur
	Une seule réponse possible.
	Maîtrisé
	Non maîtrisé
	Non concerné
23.	Observations

GESTION DES ENGAGEMENTS PRODUCTEURS PAR LES COLLECTEURS

24.	Gestion de l'engagement des livreurs de maïs humide *
	Vérification de la conformité des engagements des livreurs de maïs humide
	Une seule réponse possible.
	Maîtrisé
	Non maîtrisé
	Non concerné
25.	Gestion de l'engagement des livreurs de maïs sec *
	Vérification de la conformité des engagements des livreurs de maïs sec
	Une seule réponse possible.
	Maîtrisé
	Non maîtrisé
	Non concerné
26.	Liste des engagements de producteurs *
	Bilan des retours des engagements et mode de rappel
	Une seule réponse possible.
	Maîtrisé
	Non maîtrisé
	Non concerné

27.	L'information est donnée aux points de réception *
	Liste à jour permettant de vérifier les réceptions
	Une seule réponse possible.
	Maîtrisé
	Non maîtrisé
	Non concerné
28.	Audits des producteurs *
	Plan d'audit et compte rendus d'audit réalisées avant récolte sur la base minimal de
	racine carrée du nombre de livreurs
	Une seule réponse possible.
	Maîtrisé
	Non maîtrisé
	Non concerné
	Non concerne
0.0	
29.	Observations
M	ETIERS

Page 10 sur 29

30.	Êtes vous concerné par le processus réception ? *
	Une seule réponse possible.
	Oui Passer à la question 31
	Non Passer à la question 41
ME	ETIERS - Réception
Poi	ur chaque point, merci d'indiquer votre niveau de maîtrise :
31.	Fermeture des sites de collecte le dimanche sauf dérogation par la charte s Consignes internes, affichage aux points de collecte/information livreurs
	Une seule réponse possible.
	Maîtrisé
	Non maîtrisé
	Non concerné
32.	Guides et procédures *
	Documents décrivant les opérations à réaliser à la réception du maïs Classe A
	Une seule réponse possible.
	Maîtrisé
	Non maîtrisé
	Non concerné

33.	Vérification des déclarations à la réception *
	Engagement du producteur : document vierge disponible
	Une seule réponse possible.
	Maîtrisé
	Non maîtrisé
	Non concerné
34.	Mention type de maïs sur les bons *
	Mention "Classe A" ou autre sur tous les documents réception et sortie
	Une seule réponse possible.
	Maîtrisé
	Non maîtrisé
	Non concerné
35.	Equipement nécessaire permettant de mesurer la qualité physique du grain * (impuretés, grains cassés, graines étrangères notamment datura) : balances, tamis de 6mn trou rond ou automate
	Une seule réponse possible.
	Maîtrisé
	Non maîtrisé
	Non concerné

36.	Plan de contrôle décrivant les opérations mises en oeuvre pour contrôler la qualité physique des grains : impuretés et cassés
	Une seule réponse possible.
	Maîtrisé
	Non maîtrisé
	Non concerné
37.	Application systématique d'une réfaction en poids en cas de dépassement d'un * seuil maximum de 3% d'impuretés pour le grain humide
	Une seule réponse possible.
	Maîtrisé
	Non maîtrisé
	Non concerné
38.	Application à minima d'une réfaction de 10 euros par tonne sur les livraisons * identifiées au-delà d'un seuil maximum de 0.05% pour les graines de datura soit 80 graines par kg
	Une seule réponse possible.
	Maîtrisé
	Non maîtrisé
	Non concerné

39.	Le sécheur s'engage à mettre en place les moyens nécessaires pour limiter les * durées de pré-stockage humide
	Les études montrent qu'au delà de 48h, il peut y avoir un risque de dégradation de la qualité sanitaire et technologique
	Une seule réponse possible.
	Maîtrisé
	Non maîtrisé
	Non concerné
40.	Observations
ME	TIERS
41.	Êtes vous concerné par le processus séchage et/ou stockage ? *
	Une seule réponse possible.
	Oui Passer à la question 42
	Non Passer à la question 47
ME	TIERS - Séchage et stockage
Ροι	r chaque point, merci d'indiquer votre niveau de maîtrise :

42.	Guides et procédures *
	Document décrivant les procédures à mettre en oeuvre pour les maïs de classe A et autres
	Une seule réponse possible.
	Maîtrisé
	Non maîtrisé
	Non concerné
43.	Identification géographique des points de collecte dans le périmètre de la zone * d'action de la Charte
	Une seule réponse possible.
	Maîtrisé
	Non maîtrisé
	Non concerné
44.	Identification géographique des séchoirs dédiés non "Classe A"/ sous traitance * séchage non "Classe A" cf. Réglementations françaises
	Une seule réponse possible.
	Maîtrisé
	Non maîtrisé
	Non concerné

45.	Identification géographique des stockages dédiés non "Classe A"/ sous traitance stockage non "Classe A"	*
	cf. Réglementations françaises	
	Une seule réponse possible.	
	Maîtrisé Maîtrisé	
	Non maîtrisé	
	Non concerné	
46.	Observations	
SO	US TRAITANCE	
SEC	CHAGE et/ou STOCKAGE	
OL	511/102 ct/ 04 01 0010 102	
47.	Êtes vous concerné par la sous traitance transport ? *	
47.		
	Une seule réponse possible.	
	Oui Passer à la question 48	
	Non Passer à la question 51	
SO	US TRAITANCE	
_		
Pol	ur chaque point, merci d'indiquer votre niveau de maîtrise :	

	Courrier ou cahier des charges précisant la nécessité de ne pas mélanger les productions "Classe A" avec les autres productions
	Une seule réponse possible.
	Maîtrisé
	Non maîtrisé
	Non concerné
40	Oakier dan akarran
49.	Cahier des charges techniques transport
	Cahier des charges techniques transport
	Une seule réponse possible.
	Maîtrisé
	Non maîtrisé
	Non concerné
50.	Observations

SOUS TRAITANCE METIERS

48. Informations sous traitant *

51.	Etes vous amené à sous traiter des opérations de réception, de stockage et/ou * de séchage ? ou à réaliser des opérations de réception, de séchage/stockage pour le compte d'autres organismes stockeurs ?
	Une seule réponse possible.
	Oui Passer à la question 52
	Non Passer à la question 59
SO	US TRAITANCE METIERS (réception, stockage et/ou séchage)
Ροι	ur chaque point, merci d'indiquer votre niveau de maîtrise :
52.	Convention du sous traitant (comprenant le préstockage humide, le séchage et * le stockage réalisé en sous traitance à la ferme)
	Plan de contrôle et audit des sous traitants séchage (cf Convention type de sous traitance)
	Une seule réponse possible.
	Maîtrisé
	Non maîtrisé
	Non concerné
53.	Audit des sous traitants *
	Une seule réponse possible.
	Maîtrisé
	Non maîtrisé
	Non concerné

54.	Le sous traitant s'engage à ne référencer en "Classe A" que des maïs collectés dans la zone d'action de la Charte	*
	Une seule réponse possible.	
	Maîtrisé	
	Non maîtrisé	
	Non concerné	
55.	Cahier des charges spécifique précisant les opérations à réaliser par le sous- traitant	*
	(la convention de sous-traitance peut faire office de cahier des charges)	
	Une seule réponse possible.	
	Maîtrisé	
	Non maîtrisé	
	Non concerné	
56.	Dans le cadre où je confie des opérations de séchage/stockage à 1 sous traitant, je m'assure que le sous traitant est adhérent de la Charte ; dans le cas	*
	où il ne l'est pas, je m'assure par audit qu'il réalise de la sous traitance sous convention exclusivement pour des adhérents de la Charte	
	Une seule réponse possible.	
	Maîtrisé	
	Non maîtrisé	
	Non concerné	

57.	Dans le cadre où je réalise des opérations de séchage/stockage pour le compte d'autres organismes stockeurs, je m'engage à vérifier que mes clients sont des adhérents de la Charte	*
	Une seule réponse possible.	
	Maîtrisé	
	Non maîtrisé	
	Non concerné	
58.	Observations	
PR	OCESSUS QUALITE	
Pou	ır chaque point, merci d'indiquer votre niveau de maîtrise :	
FORM	MATION DU PERSONNEL	
59.	Réunions internes présentant les évolutions de la Charte	
	Compte rendus ou notes de synhèse	
	Une seule réponse possible.	
	Maîtrisé	
	Non maîtrisé	
	Non concerné	

60.	Observations
61.	Réunion d'informations régionale Charte *
	Participation à la réunion régionale 2025 (Rappel - l'attestation est envoyée avec l'attestation d'adhésion)
	Une seule réponse possible.
	18/03/2025 - Montardon
	21/03/2025 - Bassens
	25/03/2025 - Agen
	26/03/2025 - Niort
	Dispensé
INFO	RMATIONS DESTINEES AUX PRODUCTEURS
62.	Revues et documentations techniques / courriers
	Type de support d'information producteurs
	Une seule réponse possible.
	Maîtrisé
	Non maîtrisé
	Non concerné

63.	Préconisation d'utilisation de produits d'agro fourniture homologués et aux doses homologuées
	Type de support d'information producteurs
	Une seule réponse possible.
	Maîtrisé
	Non maîtrisé
	Non concerné
64.	Copie Charte
	Charte 2025
	Une seule réponse possible.
	☐ Maîtrisé
	Non maîtrisé
	Non concerné
65.	En tant que collecteur, je m'engage à communiquer auprès des agriculteurs, sur * l'amélioration de la qualité physique et sanitaire de maïs sortie moissonneuse batteuse
	Réunions, publications, affichage, etc
	Une seule réponse possible.
	Maîtrisé
	Non maîtrisé
	Non concerné

66.	En tant que collecteur, je m'engage à fournir aux agriculteurs sécheurs stockeurs le guide des bonnes pratiques de séchage et de stockage à la ferme	*
	Une seule réponse possible.	
	Maîtrisé	
	Non maîtrisé	
	Non concerné	
67.	En tant que collecteur, je diffuse le guide "Qualité du maïs grain à la sortie de la moissonneuse batteuse : un enjeu qualitatif et économique" à l'ensemble des livreurs	
	Une seule réponse possible.	
	Maîtrisé	
	Non maîtrisé	
	Non concerné	
68.	Je m'engage à diffuser le guide "Qualité du maïs grain à la sortie de la moissonneuse batteuse : un enjeu qualitatif et économique" à l'ensemble des acteurs de la récolte	*
	Une seule réponse possible.	
	Maîtrisé	
	Non maîtrisé	
	Non concerné	

ANALYSES, DYSFONCTIONNEMENTS, NON CONFORMITES

Pour chaque point, merci d'indiquer votre niveau de maîtrise :

69.	Enregistrement (cahier ou fiches d'enregistrement)
	Une seule réponse possible.
	Maîtrisé
	Non maîtrisé
	Non concerné
70.	Analyse périodiques de ces enregistrements : Revues de Direction (compte- rendu des revues de direction)
	Une seule réponse possible.
	Maîtrisé
	Non maîtrisé
	Non concerné
71.	Observations
SE	CURITE ALIMENTAIRE
ΜΔΙΤ	TRISE DES CONTAMINANTS (MYCOTOXINES et PESTICIDES)

Pour chaque point, merci d'indiquer votre niveau de maîtrise :

72.	Mise à disposition d'une parcelle auprès d'Arvalis et de Germ Services *
	Une seule réponse possible.
	Maîtrisé
	Non maîtrisé
	Non concerné
73.	Fourniture d'un échantillon de 50 épis en pré-collecte *
	Une seule réponse possible.
	Maîtrisé
	Non maîtrisé
	Non concerné
74.	Fourniture d'un échantillon de 1kg de grains issus de la récolte *
	Une seule réponse possible.
	Maîtrisé
	Non maîtrisé
	Non concerné

	Une seule réponse possible.
	Maîtrisé
	Non maîtrisé
	Non concerné
76.	Application des bonnes pratiques agronomiques
	Liste des variétés présentant un risque mycotoxine, ou réputées trop tardives pour la zone agronomique, l'organisme doit assurer la communication ; il jour également le rôle de filtre (choix des variétés) (cf. Les leviers de la qualité sanitaire)
	Une seule réponse possible.
	Maîtrisé
	Non maîtrisé
	Non concerné
77.	Maîtrise des traitements de stockage (cahier d'enregistrement - traçabilité) * cf. Site e-phy
	Une seule réponse possible.
	Maîtrisé
	Non maîtrisé
	Non concerné

Démarche de type HACCP ou Charte Sécurité Alimentaire *

75.

78.	Observations
	FROLE DE RESULTATS QUALITATIFS chaque point, merci d'indiquer votre niveau de maîtrise :
79.	Prise d'échantillon et analyse à la réception des livraisons de maïs humide et de maïs sec
	Une seule réponse possible. Maîtrisé Non maîtrisé Non concerné
80.	Prises d'échantillons pour analyses OGM et/ou contaminants Très fortement conseillé
	Une seule réponse possible.
	Maîtrisé Non maîtrisé Non concerné

81.	Analyses - A minima mycotoxines et (en option) OGM/résidus de pesticide Résultats d'analyses par sondage ou systèmatique
	Une seule réponse possible.
	Maîtrisé
	Non maîtrisé
	Non concerné
82.	Analyses qualité technologique
	Résultats d'analyses par sondage ou systèmatique - Promatest conseillé en début de campagne par séchoir
	Une seule réponse possible.
	Maîtrisé
	Non maîtrisé
	Non concerné
83.	Plan de contrôle *
	Intégrez-vous les maïs issus de vos sous traitants dans vos plans de contrôles ?
	Une seule réponse possible.
	Oui
	Non
	Non concerné

	OGM/résidus de pesticide)
	Réalisez-vous systématiquement une analyse sanitaire des maïs exécutés depuis des stockeurs ou réclamez-vous systématiquement une analyse sanitaire conforme depuis vos stockeurs sous traitants avant le premier chargement ?
	Une seule réponse possible.
	Oui
	Non
	Non concerné
85.	Observations
VO	TRE SAISIE EST TERMINEE

Plan de contrôle - Analyse sanitaire - A minima mycotoxines et (en option)

84.

Ce contenu n'est ni rédigé, ni cautionné par Google.

Google Forms